



pas-de-calais

# Rapport Financier 2015





# 1<sup>ère</sup> Partie

## *Commentaires sur l'exercice 2015*

*Nous présentons le bilan et le compte de résultat 2015 en mettant en lumière les éléments significatifs et en simplifiant le plus possible les explications fournies.*

# LE BILAN

Le bilan correspond à l'état du patrimoine depuis l'origine de l'association.

*L'actif* ou comment sont utilisés les fonds qui nous sont versés.

## **1- Total des immobilisations**

Il s'agit des biens possédés par l'association. La colonne « BRUT » représente les valeurs à neuf, la colonne « Prov. » représente la perte de valeur potentielle due à l'usure des biens et la colonne « Nets » donne la valeur estimée des biens en comptant l'usure.

La plus grande partie des matériels de l'association a atteint des valeurs quasi nulles.

Le maintien du total des immobilisations par rapport à 2014 s'explique par 2000 € supplémentaires apportés au capital social de la SCIC Arobase 3C avec laquelle nous travaillons sur la Délégation de Service Public (DSP, anciennement les RSB Région Réapprentissage des Savoirs de Base).

## **2- Total de l'actif circulant**

### ➤ « Les clients et comptes rattachés »

C'est l'argent que l'on nous doit et principalement ce sont les montants des soldes à percevoir dans le cadre des conventions liées aux actions menées. Ce montant a fortement diminué pour deux raisons :

- d'une part, les conventions des actions ADVA (ADVA Qualification des habitants, ADVA Formation des bénévoles et ADVA tête de réseaux) sont dorénavant affectés à l'Union Régionale avec laquelle nous procédons à une facturation, ce qui explique également la hausse dans la ligne « débiteurs divers »
- d'autre part, nous effectuons une facturation mensuelle à la SCIC Arobase 3C pour la DSP et les paiements sont plus réguliers que l'ancien système de facturation trimestrielle au Conseil Régional.

### ➤ « Produits à recevoir »

Ce sont tous des produits qui concernent 2015, mais qui ne sont pas encore « facturés ». On y trouve moins de choses que sur 2014 : là où nous facturions par trimestre à la Région pour les actions RSB, la facturation est maintenant mensuelle, les produits à recevoir sont donc plus faibles. Il y avait des actions telles que celles menées à Mazingarbe, mais qui n'ont pas été refacturées (19 000 €), ainsi que moins de remboursements. Uniformation en attente (moins de formations réalisées sur 2015).

Dans les 17 328 €, on constate plus de 8 000 € à recevoir concernant les ASP (CPAM et complémentaire) concernant les différents arrêts-maladie de plusieurs salariés.

### ➤ « Valeurs mobilières de placement »

Bien qu'apparaissant à 0 depuis plusieurs années, on trouvait dans ce compte 63 731 € concernant l'ARGO, moins 63 731 € de provisions. Le jugement de l'affaire commencée en 1996 a été prononcé en 2015 et nous avons obtenu, sur les 63 731 €, un remboursement de 626 €. Le compte est donc soldé.

## **3- Total des disponibilités**

On trouve ici le total des soldes des comptes de la Caisse d'Epargne, du Crédit du Nord et du Crédit Agricole. Les disponibilités sont positives et nous n'avons pas eu besoin de faire appel au Dailly sur la fin d'année 2015.

## *Le passif*: « l'origine des fonds »

### **1- Total des fonds associatifs**

Les fonds associatifs sans droit de reprise sont de 107 217 € et des fonds associatifs avec droit de reprise apparaissent pour 33 372 € (Culture et Liberté National). Les fonds avec droit de reprise diminuent car Culture et Liberté National exerce son droit de reprise (nous remboursons les fonds).

La réserve de trésorerie ne bouge pas et reste à 50 009 €.

En 2015, le résultat est excédentaire à +27 019,83 €. Ce résultat viendra réduire le montant du report à nouveau (sous réserve de validation du rapport financier lors de l'assemblée générale).

Nos fonds propres sont donc de nouveau positifs !

### **2- Total des dettes à long terme**

➤ La provision de 11 554 € est constituée dans la perspective des départs en retraite pour les plus de 50 ans.

La provision augmente cette année car de nouveaux salariés entrent dans cette catégorie, et certains salariés se rapprochent de l'âge de la retraite.

### **3- Total des dettes à un an**

- « Clients avances et acomptes » : subventions versées avant la réalisation de l'action (acomptes) + subventions à rembourser
- « Fournisseurs et comptes rattachés » : ce sont les factures à régler, reçues en 2015, et dont les échéances de paiement sont programmées en 2016. Notre trésorerie se portant un peu mieux sur la fin d'année, nous avons pu régler davantage de factures fournisseurs.
- « Personnel et comptes rattachés » et « organismes sociaux » : ce sont les charges sur salaires, trimestrielles et mensuelles, payables et payées au 15/01/2016 et au 31/01/2016, ainsi que la part des charges fiscales due pour la provision des congés payés et la formation continue.
- « Compte DAILLY » : Avec la banque, nous échangeons une convention (attribution d'une subvention pour mener une action) pour laquelle un paiement est attendu à une échéance assez lointaine (en 2015), contre le paiement d'une partie de la somme pour faire face aux besoins de trésorerie. Comme dit précédemment, nous n'avons pas fait appel à cette ligne de crédit en fin d'année 2015.
- « Produits constatés d'avance » : les conventions ont été enregistrées en 2015, mais les actions se dérouleront en partie sur 2016 (le report du montant de la subvention correspond aux dépenses qui seront réalisées en 2015). On y trouve par exemple des actions financées par l'ACSE dans le cadre des pratiques langagières pour près de 46 000 €.

# LE COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat présente le fonctionnement de l'association sur l'année.

## *Les produits :*

### ➤ « Les productions vendues ».

Le volume des prestations de formation augmente car nous avons réalisé davantage d'actions URIOPSS que sur 2014 ;

Par contre, les prestations d'animation diminuent fortement. En 2014, les actions réalisées sur Mazingarbe l'ont été sous forme de facturation, tandis qu'en 2015, nous sommes passés sous le mode de la convention.

### ➤ « Les subventions d'exploitation » :

#### ○ *Les principales subventions en baisse en 2015 :*

- **L'état** : L'arrêt de l'action compétences Clés MSB DIRECCTE en cours d'année 2014 fait que les produits sont passés de 33 419 € en 2014 à 0 en 2015.
- **OFII** : Le financement des actions FLE (apprentissage de la langue) à LENS par l'OFII a été stoppé en fin d'année 2014 et pas recommencé en 2015 pour des raisons financières. La subvention est donc passée de 7447 € en 2014 à 0 en 2015.

#### ○ *Les principales subventions en hausse en 2014 :*

- **Conseil Régional** : Nous avons réalisé plus d'heures sur les RSB d'Arras et de Hénin sur 2015 par rapport à 2014 (+4 300 €). De même nous avons mis en œuvre davantage de formation dans le cadre de l'ADVA formation des bénévoles (+3 000 €)
- **REAAP et CAF**: Une action sur Lens nommée « Université Populaire des Parents » avait débuté en milieu d'année 2014 avec le soutien de la CAF et du REAAP. Sur 2015 nous l'avons menée sur la totalité de l'année, le financement est donc logiquement plus important. Nous avons également demandé davantage de financements pour les autres actions de parentalité à Lens. (total +15 700 €)
- **L'ACSE** : Il y a eu 7 actions réalisées de décembre 2014 à Juin 2015 contre 4 de décembre 2013 à juin 2014. Le financement pour la part 2015 est plus élevé que pour 2014. (+16 600 €)

#### ○ *Les nouveaux financeurs en 2014 :*

- **Conseil Départemental** : Nous travaillons avec les SPIP (Services Pénitentiers) et les détenus dans le cadre de formations à la citoyenneté et la lutte anti radicalisation. (+5 600€)
- **Fondation de France** : La fondation de France nous a subventionné sur 2015 pour soutenir le dossier « mine d'idées » qui entre dans la coopérative des savoirs (+9 000€)

- Le montant des cotisations et dons est de 550 €. 395 € d'adhésions pour 38 adhérents (37 personnes physiques et 1 morale) et 155 € de dons. En baisse par rapport à 2014.
- Cette année, nous effectuons une RAP (Reprises sur Amortissement et Provisions) pour risques et charges de 607,36 €. Cette reprise concerne la provision pour effort de construction constituée en 1994 et 1995. Il s'agit d'une cotisation à laquelle nous cotisons au vu de notre nombre de salarié à l'époque, et qui peut être reprise au bout de 20 ans.
- Les transferts de charges :
  - Les remboursements « IJ/CPAM » correspondent à des remboursements de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et de la complémentaire (Médéric) dans le cadre de plusieurs arrêts-maladie.
  - Les lignes de remboursement ASP : Avec la fin des actions RSB sur Hénin, nous n'avons pas eu la possibilité de continuer à salarier notre secrétaire en CAE sur ce secteur. L'arrêt du CAE en cours d'année explique la baisse du montant de cette ligne.
  - Le Contrat d'avenir concerne notre secrétaire sur le secteur de Lens. Son contrat ayant débuté en juillet 2014, le remboursement ASP pour 2015 est deux fois plus important qu'en 2014.
  - Les remboursements d'ASP Adulte relais concernent pour 2015 2 personnes dont une ayant démarré en décembre 2014. L'augmentation du montant de 22 518 à 34 488 € s'explique par ce nouveau contrat.
  - Les remboursements concernant les formations sont en baisse, proportionnellement au nombre de formations suivies par les salariés en 2015 qui est bien moindre qu'en 2014.
  - La ligne « Remboursement Service civique » correspond à des remboursements accordés aux volontaires pour financer leurs déplacements en 2015.
- Les produits financiers : Dans les produits exceptionnels sur exercice antérieur on trouve : des remboursements de Malakoff Mederic correspondant à 2014 (recalcul de leur part suite à la continuité des différents arrêts maladie) ~1950 €, de même pour la CPAM ~1520 €, une facture de 2014 qui n'a pas été comptabilisée sur 2014 pour 2074 €, une subvention du FPH arrivée après la clôture 2014 pour 400 €, ainsi qu'un produit sur le remboursement de l'ARGO de 1996 pour 626 €.
- Les Reprise sur Provisions financières : Les 63 731 € correspondent à la reprise de provision constituée en 1996 correspondant à la possible perte

## Les charges :

### ➤ « Les achats » :

- Les charges d'électricité sont en légère hausse. Les variations dépendent des hivers car une partie des chauffages sont électriques.
- Les fournitures pédagogiques sont en hausse et sont conformes au prévisionnel des actions à réaliser. On peut faire ressortir près de 3 000 € spécifiques au projet « mine d'idées » subventionné par la Fondation de France.

### ➤ « Les services extérieurs » :

- La sous-traitance générale correspond au coût des mandataires dans le cadre des groupements liés aux actions de formations linguistiques et Réapprentissage des Savoirs de Base. Ce coût est proportionnel au volume horaire réalisé, et en baisse par rapport à 2014 suite à la fin des actions RSB DIRECCTE.
- La sous-traitance pédagogique est liée aux intervenants extérieurs sollicités pour les actions d'animation, principalement les Pratiques Langagières. Les intervenants sont en 2015 pour beaucoup affiliés aux pratiques langagières : Atelier La Halle, Etienne BEDENE, ainsi que des intervenants pour les UPP (Universités Populaires des Parents) tels que Claire LECONTE et l'association COLLINE.
- Les Locations et charges ont augmenté en 2015 car au début de l'année nous avons changé nos matériels d'impression et apparaît le solde de l'ancien contrat pendant le début du nouveau.
- Les « frais de colloques, séminaires et formations » sont liés aux formations suivies par les salariés de l'association (plan de formation). On retrouve le remboursement d'Uniformation dans les « produits » (remboursement de charges de formation et déplacements).

### ➤ « Autres services extérieurs » :

- La « mise à disposition de personnel » correspond à l'intervention de deux personnes chargées de l'entretien des locaux d'Hénin-Beaumont et d'Arras. Les prestations nous sont facturées par l'association SAPIH Insertion (pour Hénin) et ADS (pour Arras). La baisse par rapport à 2014 s'explique par l'arrêt des actions RSB sur Hénin et notre déménagement de ces locaux.
- Les honoraires sont constants et comprennent principalement les frais de commissariat aux comptes sur l'année 2015.
- Les frais de « déplacements des bénévoles et extérieurs » sont principalement ceux des services civiques qui interviennent sur Arras et Lens.
- Les frais de déplacements des stagiaires ont diminué car il n'y a pas eu de projet vacances en 2015 contrairement à 2014 (habituellement plus de 2300 €).
- La ligne cotisation adhésion représente les organismes dans lesquels Culture et Liberté adhère : Arras Forum Association, Vacances Ouvertes, AROFESEP et Culture et Liberté National (773 €). Culture et Liberté National a revu ses cotisations à la baisse par rapport à 2014 (en 2014 = 3023 €)

### ➤ « Impôts et taxes » et « Salaires et charges » :



- En 2015, l'abattement de taxes sur salaires est de 20 000 € par an. Après abattement, nous ne payons donc plus de taxes sur salaires.
  - La masse salariale brute stagne par rapport à 2014.
  - Les indemnités non soumises correspondent aux salaires des salariés en maladie (non soumis à cotisation et remboursés par la CPAM en produits -> transferts de charges)
  - Les cotisations URSSAF diminuent car il y a davantage de contrats aidés en 2015 qu'en 2014, avec, pour ces contrats, des cotisations plus faibles ou non soumises. Les autres cotisations sont plus ou moins constantes.
  - Une nouvelle ligne apparaît : la cotisation mutuelle, qui correspond aux 50% pris en charge par l'employeur pour proposer une mutuelle à ses salariés (mise en place début 2015 et qui devient obligatoire en 2016).
  - On constate une hausse des provisions pour congés payés car il n'y a pas eu assez de congés pris en 2015.
- « Charges de gestion courantes » : Les pertes / exercice antérieur et créances irrécouvrables correspondent à des factures de participation qui ne seront pas perçues et donc mises en pertes.
- « Dotations – Provisions »
- La part d'amortissement du matériel pour 2966 €
  - Les 2577 € de DAP / risques et charges correspond à la provision pour indemnités de fin de carrière.
- « Les charges financières et les charges exceptionnelles »
- Les charges financières sont liées à la perte de 63 731 € de l'ARGO qui est passée en perte cette année, ainsi que des intérêts liés au DAILLY en cours en début d'année 2015.
  - Les charges exceptionnelles sont principalement liées à des majorations pour demande d'échéanciers de paiement (URSSAF et ABELIO).

# CONCLUSION

## La Trésorerie :

L'avance DAILLY obtenue en novembre 2014 pour un montant de 20 740 € a été soldée en cours d'année. Bien qu'ayant eu recours à ce DAILLY et à des reports de charges en début d'année, la trésorerie se porte mieux en fin d'année 2015 que l'année précédente.

## Les Charges :

- Les charges de structures ont été réduites d'un peu plus de 4 000 € par rapport à 2014 (montant 2015 de 66 405 €). Légères hausses dans la plupart des charges (eau, électricité, fournitures..) + une grosse augmentation dans les locations mobilières (2 contrats de photocopieurs qui se sont chevauchés pour + 3000 €) ont été compensés par 4 grosses baisses : -1 000 € / publicité (Charte Culture et Liberté en 2014), -1400 € / personnel extérieur (ménage des locaux), -2500 € sur les cotisations (principalement la baisse du montant du National) et -3600 € / entretien réparation.
- Le poste « salaires et charges » a légèrement diminué, de par des absences pour maladie longue durée non remplacées.
- Les charges d'exploitation ont diminué par rapport à 2014 de plus de 40 000 €.

## Les produits :

- Bien que le montant des produits au total a augmenté, passant de 516 078 € en 2014 à 555 706 € en 2015, il convient de noter que 63 731 € proviennent de reprises sur provision financières. Sans cet élément, les produits seraient de 491 976 € soit environ 25 000 € de moins que l'année dernière.
- On constate une baisse des prestations d'environ 26 000 €, et une hausse des subventions de près de 21 000 €.
- Les produits exceptionnels améliorent également le résultat d'une part non négligeable (6573 €).

## Le résultat :

**Il est excédentaire : +27 019,83 €.**

Cet excédent peut s'expliquer par de multiples facteurs :

- Principalement le non remplacement d'un salarié sur 0.75 ETP
- Un effort sur les charges de structure
- Des produits exceptionnels

## Glossaire des abréviations & sigles:

**Amortissement** : Lorsqu'un bien d'une valeur significative (>500 €) est utilisé plusieurs années, il faut l'amortir afin de répartir la charge au prorata de sa perte de valeur potentielle sur le nombre d'années d'utilisation du bien.

**Subv** = Subvention. Il s'agit ici de subventions d'actions. Les organismes financent la réalisation d'une action définie par une convention.

**Q/P de subvention investissement virée au résultat** : Q/P = Quote Part. Il s'agit ici de placer le produit de la subvention au prorata des charges de dotation aux amortissements d'une immobilisation subventionnée.

**Prov** = Provision. Provisionner un risque c'est en quelque sorte mettre de côté de l'argent pour ne pas tomber au dépourvu lorsque l'évènement se produit.

**DAP** = Dotation aux Amortissement et Provisions.

**Remb** = Remboursement.

**DAILLY** : La loi DAILLY, créée par Mr DAILLY, permet de céder certaines créances à un organisme de crédit (banque). Les conventions peuvent être « mises en Dailly », la banque nous avance l'argent le temps que le financeur (Etat, Région, Collectivité etc) nous verse l'argent de ladite convention.

**CUCS** : Contrat Urbain de Cohésion Sociale. C'est un dispositif de financement de la ville par appel à projet.

**ADVA** : Accompagnement et Développement de la Vie Associative. Appel à projet financé par la Région lié à la formation des bénévoles, au développement citoyen et au développement des réseaux associatifs.

**FSL** : Fonds de Solidarité pour le Logement. Le FSL est financé par le conseil Général pour l'aide aux personnes qui rencontrent des difficultés pour assurer leurs dépenses de logement (factures, loyers ...)

**ACSE** : Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances. Nous répondons à des appels à projet dans ces dispositifs.

**OFII** : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration. C'est le mandataire qui répartit les heures de formation linguistique sur le territoire.

**FONJEP** : Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire. Ils financent une partie de certains postes permanents pour la réalisation d'actions sociales.

**DIRECCTE** : DIREctions régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi. C'est l'Etat qui finance via la DIRECCTE les actions compétences clés rattachés aux RSB.

**RSB** : Réapprentissage des Savoirs de Base. Il s'agit de formation aux personnes de niveaux divers visant à favoriser l'acquisition des compétences de base en lecture/écriture des personnes en situation d'illettrisme.

**DSP** : Délégation de Service Public. Nouveau mode de marché, où la Région délègue ici la gestion des formations de compétences à un groupement (la SCIC Arobase 3C).

**SCIC** : Société Coopérative d'Intérêt Collectif. C'est une société qui regroupe des membres autour d'un projet commun. Ici la DSP Compétences Clés dont le marché a été gagné par la SCIC nommée Arobase 3C.

**REAAP** : Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents. Financement Etat pour des actions liées à la Parentalité.

**CAF** : Caisse d'Allocation Familiale. Elle nous finance sur des actions de quartier lié à la Parentalité.

**ANCV**. L'ANCV finance, via des chèques-vacances, le départ en vacance de familles.

**IJ** : Indemnités journalières. Ce sont les montants remboursés à l'employeur lorsqu'un salarié est absent pour maladie (hors carence de 3 jours) lorsque celui-ci pratique la subrogation de salaire.

**CPAM** : Caisse Primaire d'Assurance maladie.

**ASP** : Agence de Service et Paiement. Ce sont eux qui versent les aides aux postes.

**CAE** : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi. C'est un type d'emploi aidé.

## 2<sup>ème</sup> Partie

### *Comptes Annuels*

*Au 31 Décembre 2015*

➤ *Dossier comptable :*

- *Bilan*
- *Compte d'exploitation*

➤ *Dossier de gestion :*

- *Bilan*
- *Produits*
- *Charges*

**CULTURE ET LIBERTE PAS DE CALAIS : BILAN AU 31/12/2015**

ACTIF Libellés comptes	2015			2014	2013
	Bruts	Prov.	Nets	N-1	N-2
Logiciel brevet licence	2 093	2 093	0	0	0
Matériel pédagogique	8 510	8 510	0	0	0
Installation et agencement	113 113	111 075	2 038	2 569	4 041
Matériel de bureau et informatique	68 894	68 027	867	2 335	3 803
Mobilier	42 894	42 894	0	0	0
Titres participation SCIC Compétences C3	3 025		3 025	1 025	0
Coopargo 1 part à 100 F	15		15	15	15
Prêt effort construction	2 373	2 373	0	0	0
Dépôts et cautionnements	648		648	648	568
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>241 565</b>	<b>234 971</b>	<b>6 593</b>	<b>6 592</b>	<b>8 427</b>
Clients et comptes rattachés	53 571	1 784	51 788	107 479	101 709
Salariés			0	0	0
Avance de fonds	449		449	698	274
Débiteurs divers	26 391		26 391	4 760	6 788
Produits à recevoir	17 328		17 328	39 195	23 522
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>97 740</b>	<b>1 784</b>	<b>95 957</b>	<b>152 133</b>	<b>132 293</b>
Sicav Monepremière	0		0	0	0
Caisse d'Epargne Livret	10		10	10	10
Caisse d'Epargne Arras	4 016		4 016	154	833
Livret Caisse d'Epargne	0		0	0	0
Caisse Solidaire : ARGO ; Banque Nord	0		0	0	0
Crédit Agricole RMI	0		0	0	0
Crédit Agricole FSL	1 194		1 194	1 051	1 031
Caisse d'Epargne groupe Lens	0		0	0	0
Crédit du Nord	38 250		38 250	25 330	-8 381
Produits financiers à recevoir	0		0	0	0
Caisse	0		0	0	0
<b>TOTAL DES DISPONIBILITES</b>	<b>43 470</b>	<b>0</b>	<b>43 470</b>	<b>26 546</b>	<b>-6 507</b>
Charges constatées d'avance	4 684		4 684	4 120	4 415
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>387 459</b>	<b>236 755</b>	<b>150 704</b>	<b>189 391</b>	<b>138 628</b>

PASSIF Libellés comptes	2015 N	2014 N-1	2013 N-2
Fonds Associatifs sans droit de reprise	107 217	107 217	107 217
Fonds Associatifs avec droit de reprise	33 372	37 572	42 122
Réserve de trésorerie	50 009	50 009	50 009
Report à nouveau	-215 359	-222 538	-225 066
Résultat de l'exercice	27 020	7 179	2 528
Subvention d'Equipement	823	3 368	6 041
<b>TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>3 082</b>	<b>-17 193</b>	<b>-17 149</b>
Provisions pour pensions et obligations similaires	11 554	8 977	10 834
Provisions pour risques et charges	0	0	0
Provisions pour réserves de trésorerie			
Emprunts auprès des Ets de crédit	0	0	0
Autres dettes à plus d'un an			
<b>TOTAL DES DETTES LONG TERME</b>	<b>11 554</b>	<b>8 977</b>	<b>10 834</b>
Clients avances et acomptes	14 070	20 792	23 392
Intérêts courus à payer	0	0	0
Provisions agios trimestrielles	0	90	135
Fournisseurs et comptes rattachés	19 720	50 814	27 221
Personnel et comptes rattachés	21 788	19 117	23 214
Organismes sociaux	27 943	31 859	27 680
Dettes fiscales	3 691	4 648	5 002
Avance de fonds	6	0	104
Débiteurs créditeurs divers	0	3 026	0
Crédit du Nord	0	0	0
Crédit du Nord compte Dailly	0	20 740	13 908
Caisse d'Epargne ARRAS compte Dailly	0	0	0
<b>TOTAL DES DETTES A UN AN</b>	<b>87 218</b>	<b>151 085</b>	<b>120 657</b>
Produits constatés d'avance	48 850	46 522	24 286
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>150 704</b>	<b>189 391</b>	<b>138 628</b>

<b>CULTURE ET LIBERTE PAS DE CALAIS : PRODUITS 2015</b>				
<b>PRODUITS Libellés Comptes</b>	<b>ANNE N 2015</b>	<b>% du total</b>	<b>ANNEE N-1 2014</b>	<b>ANNEE N-2 2013</b>
Prestations de formation	7 222,00	1,3%	1 037	4 148
Prestations d'animation	160,00	0,0%	29 395	5 895
Participation et remboursement divers	429,70	0,1%	75	1 993
Participation usagers	703,27	0,1%	4 367	2 192
Participation FPH Arras/Lens	395,00	0,1%	242	1 188
<b>70. Production vendue</b>	<b>8 909,97</b>	<b>1,6%</b>	<b>35 116</b>	<b>15 416</b>
Subv Actions Mairie d'Arras	-	0,0%	0	0
Subv Mairie de Lens	-	0,0%	0	0
Subv Mazingarbe	8 500,00	1,5%	0	10 500
Subv Centre social Arras	-	0,0%	0	670
Subv CUCS Etat	-	0,0%	0	0
Subv Conseil Régional Citoyenneté & Tête de réseaux	31 400,00	5,7%	31 400	35 200
Subv Conseil Régional Arras (RSB + DSP)	19 058,69	3,4%	18 401	17 452
Subv Conseil Régional Hénin (RSB +DSP)	57 021,54	10,3%	53 376	47 520
Subv Conseil Régional ADVA Formation des bénévoles	32 940,00	5,9%	29 952	28 903
Subv Conseil Régional - Subvention Fonctionnement	-	0,0%	0	0
Subv Conseil Général FSL	104 998,60	18,9%	103 958	102 929
Subv Conseil Général (dispositif insertion sociale)	-	0,0%	0	0
Subv Conseil Général Animation	5 600,00	1,0%	0	1 296
Subv DDASS Pas de Calais	-	0,0%	0	0
Subv ACSE animation : pratiques langagières	41 062,00	7,4%	24 440	21 339
Subv OFII	-	0,0%	7 447	0
Subv FONJEP	26 332,00	4,7%	26 332	26 332
Subv DIRECCTE (Hénin)	-	0,0%	33 419	60 287
Subv DIRECCTE (Arras)	-	0,0%	0	440
Subv SIA	-	0,0%	0	0
Subv REAAP	39 227,00	7,1%	29 395	21 900
Subv CAF	23 197,00	4,2%	17 309	12 965
Subv DDJS	-	0,0%	0	0
Subv ANCV	-	0,0%	2 200	0
Subv Fondation de France	9 000,00	1,6%	0	4 500
Subv Association Espoir	-	0,0%	0	1 500
Subv Fondation Agir sa vie	-	0,0%	0	0
<b>74. Subventions d'exploitations</b>	<b>398 336,83</b>	<b>71,7%</b>	<b>377 629</b>	<b>393 733</b>
Produits divers de gestion courante	5,30	0,0%	0	0
Cotisations et dons	550,00	0,1%	1 439	889
<b>75. Autres produits</b>	<b>555,30</b>	<b>0,1%</b>	<b>1 439</b>	<b>889</b>
RAP/risques et charges	607,36	0,1%	1 857	0
<b>78. Reprises sur Provisions</b>	<b>607,36</b>	<b>0,1%</b>	<b>1 857</b>	<b>0</b>
Remb assurances	-	0,0%	3 076	0
Remb ANPE	-	0,0%	0	64
Remb IJ/ CPAM & prévoyance	18 884,17	3,4%	20 116	2 834
Remb ASP - CAE	3 289,82	0,6%	8 006	8 002
Remb ASP - Contrat Avenir	13 117,68	2,4%	5 890	0
Remb ASP - Adulte Relais	34 488,22	6,2%	22 518	21 903
Remb CAF	-	0,0%	0	0
Remb Charges de formation	3 247,84	0,6%	36 587	10 900
Remb DDTEFP	-	0,0%	0	0
Remb Service civique	1 420,01	0,3%	880	1 413
<b>79. Transfert de charges</b>	<b>74 447,74</b>	<b>13,4%</b>	<b>97 074</b>	<b>45 117</b>
<b>PRODUITS EXPLOITATIONS</b>	<b>482 857,20</b>	<b>86,9%</b>	<b>513 114</b>	<b>455 154</b>
Produits financiers	0,09	0,0%	0	0
<b>76. Produits Financiers</b>	<b>0,09</b>	<b>0,0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Produits exceptionnels divers - antérieur	6 573,24	1,2%	258	1 299
Q/P subvention investissement virée au résultat	2 545,22	0,5%	2 673	3 343
Produits exceptionnels	0,12	0,0%	32	1
<b>77. Produits exceptionnels</b>	<b>9 118,58</b>	<b>1,6%</b>	<b>2 964</b>	<b>4 642</b>
<b>78. Reprises sur Provisions financières</b>	<b>63 730,73</b>	<b>11,5%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>555 706,60</b>	<b>100,0%</b>	<b>516 078</b>	<b>459 796</b>
RESULTAT : Perte	-	0,0%	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>555 706,60</b>	<b>100,0%</b>	<b>516 078</b>	<b>459 796</b>

<b>CULTURE ET LIBERTE PAS DE CALAIS : CHARGES 2015</b>				
<b>CHARGES</b> <b>Libellés Comptes</b>	<b>ANNEE N</b> <b>2015</b>	<b>% du</b> <b>total</b>	<b>ANNEE N-1</b> <b>2014</b>	<b>ANNEE N-2</b> <b>2013</b>
Achat de prestations	150,00	0,0%	4 373	1 634
Electricité	5 025,64	0,9%	4 459	5 431
Eau	427,13	0,1%	440	334
Petits équipements	311,19	0,1%	1 164	1 005
Fournitures de bureau et divers	2 225,12	0,4%	1 852	2 003
Fournitures pédagogiques et d'ateliers	6 437,08	1,2%	3 601	8 816
<b>60. Achats</b>	<b>14 576,16</b>	<b>2,6%</b>	<b>15 889</b>	<b>19 223</b>
S/traittance générale	2 458,62	0,4%	5 226	6 224
S/traittance pédagogique	8 900,00	1,6%	10 140	3 995
Location immobilier/mobilier/Charges locatives / Crédit bail	23 108,42	4,2%	20 037	22 646
Entretien, réparations locaux et matériel	863,75	0,2%	4 501	992
Maintenance	4 244,13	0,8%	4 835	3 972
Assurances	3 719,79	0,7%	3 613	3 573
Documentation	189,15	0,0%	220	411
Colloques, séminaires, frais de formation	5 172,67	0,9%	26 813	10 079
<b>61. Services extérieurs</b>	<b>48 656,53</b>	<b>8,8%</b>	<b>75 386</b>	<b>51 891</b>
Mise à disposition de personnel	2 618,92	0,5%	4 032	2 878
Honoraires	4 325,20	0,8%	4 353	4 020
Catalogues / Cadeaux / Livraisons / publicité	152,40	0,0%	1 224	98
Frais déplacement permanent	9 754,34	1,8%	8 572	8 085
Frais déplacement bénévoles et extérieurs	2 119,40	0,4%	827	322
Frais déplacement stagiaires	258,14	0,0%	3 304	5 282
Missions, réceptions	-	0,0%	0	0
Affranchissement	1 962,82	0,4%	2 363	1 982
Téléphone, fax, internet	7 789,15	1,4%	8 158	8 261
Services bancaires	525,26	0,1%	912	738
Cotisations, adhésions	1 029,00	0,2%	3 456	3 463
<b>62. Autres services extérieurs</b>	<b>30 534,63</b>	<b>5,5%</b>	<b>37 202</b>	<b>35 128</b>
Taxes sur les salaires	-	0,0%	-866	12 922
Taxes formation continue	5 349,86	1,0%	5 211	4 587
Autres impôts et taxes	-	0,0%	0	0
<b>63. Impôts et Taxes</b>	<b>5 349,86</b>	<b>1,0%</b>	<b>4 346</b>	<b>17 509</b>
Salaires et appointements	256 038,89	46,1%	259 019	237 342
Indemnités non soumises	13 695,70	2,5%	20 374	0
Allocations chômage partiel	-	0,0%	-	0
Congés payés	2 181,00	0,4%	-1 530	1 157
Cotisations URSSAF	55 693,18	10,0%	63 051	61 226
Cotisations retraite cadres	2 132,90	0,4%	2 435	3 703
Cotisations retraite non cadres	24 682,04	4,4%	24 810	21 150
Cotisations mutuelle	1 659,69	0,3%	0	0
Médecine du Travail	2 817,70	0,5%	2 810	2 390
<b>64. Salaires et charges sociales</b>	<b>358 901,10</b>	<b>64,6%</b>	<b>370 969</b>	<b>326 967</b>
Droit d'auteur et reproduction	66,80	0,0%	-	0
Pertes / exercice antérieur créances irrécouvrables	840,00	0,2%	-	0
Pertes / gestion courante	31,01	0,0%	32	6
<b>65. Charges gestion courantes</b>	<b>937,81</b>	<b>0,2%</b>	<b>32</b>	<b>6</b>
DAP immobilières corporelles	2 965,86	0,5%	2 940	3 704
DAP risques et charges	2 577,00	0,5%	-	1 640
DAP créances douteuses	-	0,0%	-	0
Dépréciations valeurs financières	-	0,0%	-	0
Prov. Effort construction	-	0,0%	-	0
<b>68. Dotations et Provisions</b>	<b>5 542,86</b>	<b>1,0%</b>	<b>2 940</b>	<b>5 344</b>
<b>CHARGES EXPLOITATION</b>	<b>464 498,95</b>	<b>83,6%</b>	<b>506 764</b>	<b>456 068</b>
<b>66. Charges financières</b>	<b>64 082,12</b>	<b>11,5%</b>	<b>468</b>	<b>740</b>
<b>67. Charges exceptionnelles</b>	<b>105,70</b>	<b>0,0%</b>	<b>1 666</b>	<b>460</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>528 686,77</b>	<b>95,1%</b>	<b>508 899</b>	<b>457 268</b>
RESULTAT : Bénéfice	27 019,83	4,9%	7 179	2 528
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>555 706,60</b>	<b>100,0%</b>	<b>516 078</b>	<b>459 796</b>

